Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212901466-20261005-DELIB48_2026-DE

MÈLWENN MELGVEN

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MELGVEN (29140)
SEANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2026

Le cinq octobre deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de MELGVEN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Catherine ESVANT, maire.

Présents : Laurent BAUR, Sophie CABON, Bertrand CLEQUIN, Christelle CORBEL, Marie-Hélène EPARVIER, Catherine ESVANT, Christelle EVENOU, Frédéric FLAO, Ludivine GOURLAOUEN, Marc HERLEDAN, Gaëlle KERIBIN, Iwan KERVADEC, Dylan LE CORRE, Stéphanie LE NOC, Christophe MARREC, Julien PENVEN, Gildas PRIGENT, Yvon TANNE, Nicole TREGUIER

Procurations : Alexandra ANDRE BABUSIAUX a donné procuration à Christophe MARREC, Morgane CARIOU a donné procuration à Stéphanie LE NOC, Sylvie FURIC a donné procuration à Catherine ESVANT, Marc POMMIER a donné procuration à Bertrand CLEQUIN

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers votants : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2026

Ludivine GOURLAOUEN a été nommée secrétaire de séance, à l'Unanimité.

N°2026/48

OBJET : LANCEMENT D'UN MARCHE PUBLIC – Aménagement de la rue de l'école des filles et de la rue Valory

RAPPORTEUR : Bertrand CLEQUIN

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable réalisés par la Communauté d'agglomération (CCA) sur la rue de l'École des Filles et l'enfouissement des réseaux électriques et de télécom ;
Considérant qu'il convient désormais de procéder à un réaménagement complet de cette voie afin d'améliorer la sécurité des déplacements, le cadre de vie et le partage de l'espace public ;

Considérant que la commune est accompagnée par le cabinet B3i pour la conception et le suivi de cette opération ;

Vu la délibération du 7 juillet 2026 approuvant le lancement du programme d'aménagement de la rue de l'école des filles qui comprend notamment:

- la création de cheminements piétons sécurisés et accessibles ;
- l'aménagement de places de stationnement ;
- la réalisation d'aménagements paysagers contribuant à l'embellissement de la rue ;
- la mise en œuvre de dispositifs destinés à réduire la vitesse des véhicules et à sécuriser les déplacements, sur l'ensemble du secteur compris entre le lotissement de la rue du Parc et le rond-point de la mairie.

Considérant l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération estimée à 431 340€ TTC :

- 16 680€ TTC de frais d'études pour le cabinet B3I
- 414 660€ TTC d'estimation pour les travaux.

Vu la réunion publique organisée le 17 septembre 2026,

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212901466-20261005-DELIB48_2026-DE

Monsieur Bertrand CLEQUIN, adjoint aux travaux, bâtiment, voirie, réseaux et prévention, précise que la commune souhaite lancer le marché de travaux auprès des entreprises pour ce projet.

Le marché public de travaux sera déposé après le conseil municipal pour une consultation des entreprises en octobre 2026 et un début des travaux estimé début 2027.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

À l'Unanimité,

AUTORISE Madame la Maire à lancer la consultation de marché pour l'aménagement de la rue de l'école des filles et de la rue Valory à signer toutes les pièces nécessaires à l'instruction de ce marché et à solliciter tous les partenaires pour l'obtention de subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La Maire
Catherine ESVANT

MAIRIE de MELGVEN
29 (Finistère)